



**Service Animation d'Orival** - 10 place Edmond Paillaud - 14480 CREULLY  
Tel : 02.31.08.30.14 / Sandrine RIFFI : 06.84.64.30.34 / Frédéric BALSAC : 06.86.77.87.02  
Mail : clsh.orival@orange.fr / site internet : orival-animation.fr

## **INFORMATIONS SUR LES TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES POUR THAON PREELEMENTAIRE Rentrée 2014-2015**

Dans le cadre de la réforme concernant l'organisation des temps scolaire, le service animation va mettre en place dès la rentrée des activités périscolaires. Ces activités seront encadrées par du personnel des écoles, des animateurs BAFA ainsi que par des intervenants (associations sportives, culturelles...). Le taux d'encadrement défini par cette nouvelle loi est :

- Sur les écoles préélémentaire : 1 animateurs pour 14 enfants

Ces activités ne sont pas obligatoires. Vous pouvez venir chercher vos enfants à la fin des temps d'enseignement. Cependant afin d'être couvert en terme de responsabilité, si vous deviez arriver en retard, nous vous demandons de remplir administrativement parlant, le dossier qui vous est fourni (ci-joint) sans cocher de jours de présence.

Sur chaque site il y aura un animateur référent. Sur **Thaon : FORGEAIS Stéphane : 06.74.44.23.88**  
Toutes informations (retard, absence, RDV...) concernant votre enfant sur le temps des activités périscolaires devra se faire auprès du référent qui sera également votre contact sur place. **L'école ne répondra pas aux appels concernant ces temps d'accueil.**

### **LES ACTIVITES : Lundi, mardi et jeudi de 15h30 à 16h30**

Le temps sieste des petites et moyennes sections se poursuivra comme à l'accoutumé, c'est-à-dire sous la surveillance des ATSEM déjà présentes sur le site scolaire. Les enfants pourront participer selon votre souhait aux activités proposées. Les enfants de petite et moyenne section rejoindront les ateliers au fur et à mesure de leur réveil.

Chaque salle d'activité comportera une entité : ex : salle motricité, salle arts plastiques, salle jeux. Dans chaque salle, il sera en plus installé des coins autonomes (Légo, coloriage, dinette, voiture...). L'enfant pourra chaque jour choisir l'activité de son choix en s'inscrivant à l'aide d'une photo qu'il ira positionner sur le panneau d'affichage (avec image représentant l'activité). Une fois les enfants inscrits, chaque animateur prendra son groupe et rejoindra la salle correspondant à l'activité choisie.

Le planning des activités changera à chaque période (une période = de vacances à vacances) et sera affiché sur les vitres de la cantine scolaire. **Toutes les informations concernant les activités périscolaire (environ 1 par période), seront inscrites sur du papier rose et seront insérées dans les cahiers de liaison des enfants.** La valorisation des activités pratiquées par vos enfants se fera soit par l'intermédiaire de photos (selon votre réponse concernant le droit à l'image sur le dossier) sur notre site internet (adresse précisée ci-dessus), soit sous forme de « portes ouvertes » où vous aurez l'occasion de rencontrer les animateurs et de contempler les productions de vos enfants.

### **CENTRE DE LOISIRS DU MERCREDI SUR LE SITE DE CREULLY** (pendant les périodes scolaires)

**Si vous avez fait le choix d'inscrire votre enfant au centre de loisirs pour les mercredis :** Vous devez dans le dossier d'inscription remplir le calendrier des jours de présences, afin d'anticiper l'organisation et le recrutement des animateurs. Votre enfant sera pris en charge par le transport scolaire et déposé sur le centre de loisirs pour le reste de la journée. Le soir, c'est à vous de venir chercher votre enfant entre 17h30 et 18h00. Pour plus de détail voir le règlement intérieur du centre de loisirs.

**Le dossier d'inscription commun aux rythmes scolaires et au centre de loisirs  
doit impérativement être retourné pour le vendredi 31 juillet 2014  
Un seul dossier par famille et une fiche sanitaire par enfant**